



## *Conseil communal du 30 janvier 2018 Principales décisions*

---

### **Affaires générales**

- Présentation des projets du GAL du Pays des 4 bras
- Information sur un exercice de gestion de crise et de planification d'urgence et prise de connaissance du rapport d'évaluation du Gouverneur
- Désignation des membres du comité de vigilance pour l'installation de caméras de surveillance dans le centre-ville : 8 personnes représenteront le conseil communal (MM. Couronné, Girboux, Hermans, Rouffiange, Paulus, Fevery, Huts, Isaac), 3 personnes représenteront les riverains du centre et Mme Nathalie Hautem représentera l'APEC
- Plan de cohésion sociale : approbation des conventions annuelles de subvention des plusieurs associations partenaires : Les subsides sont les suivants :
  - Centre culturel : 1500 €
  - Coup de pouce : 5500 €
  - CPAS : 1500 €
  - Domus : 500 €
  - Ateliers des Léz'arts : 1500 €
  - Maison des jeunes : 1500 €
  - Soins et Santé : 1500 €
- Plan de cohésion sociale : le conseil fixe le montant de participation à une session de « Je cours pour ma forme » à 35 €. Le montant est identique à l'année passée et permet de participer à 12 séances d'entraînement
- Le conseil communal prend connaissance de l'arrêté ministériel de reconnaissance de la Maison des Jeunes Bug-1
- Manifestation d'intérêt auprès de l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour adhérer à une centrale d'achats pour la mise en conformité au règlement général de protection des données.

### **Finances**

- Le conseil a pris acte de l'approbation par la tutelle de différents règlements taxes.

### **Urbanisme**

- Modification de la voirie dans le cadre d'un permis d'urbanisme à la chaussée de Charleroi.

### **Travaux**

- Ouverture d'un marché de travaux pour l'enduisage de différentes voiries de l'entité. Estimation des dépenses : 59.674,18 €, 21% TVAC.
- Ouverture d'un marché de travaux pour la réfection de différentes voiries en hydrocarboné. Estimation des dépenses : 119.994,49 €, 21% TVAC.
- Approbation d'une extension du réseau basse tension à la rue Point du Jour pour un montant de 75.157 € TVAC

### **Energie**

- Le conseil prend connaissance du rapport annuel d'activités du conseiller en énergie
- Le conseil désigne les membres du comité d'accompagnement du Plan Energie Climat : 3 représentants du comité de pilotage, 4 représentants du conseil communal, 1 représentant de la CCATM, de la CLDR, du GAL, de l'APEC et de la commission agriculture
- Le conseil prolonge la prime à l'acquisition d'un vélo électrique et approuve de nouvelles primes à la réalisation d'un audit énergétique, à l'isolation des toits, des murs et des fenêtres.